L'ergonomie au travail.

Mieux travailler, préserver la santé
des collaborateurs.



AMCAB – Ton assurance perte de gain maladie
Usage responsable, assurance-maladie durable

Bureau des Métiers

3 leviers pour améliorer l'ergonomie au travail.

Dans nos métiers, porter des charges, travailler à genoux, garder les bras en hauteur, répéter les mêmes gestes ou travailler dans des espaces difficiles d'accès font partie du quotidien. Ces contraintes peuvent entraîner fatigue, douleurs et troubles musculosquelettiques (TMS), notamment au niveau du dos, des épaules ou des genoux.



Adapter les équipements

Utiliser du matériel et des outils adaptés pour faciliter la manutention, réduire les efforts et limiter les postures contraignantes.



Mieux organiser le travail

Préparer les tâches, rapprocher le matériel, optimiser les déplacements et alterner les activités lorsque cela est possible.



Sensibiliser les collaborateurs

Partager les bonnes pratiques et les méthodes de travail qui permettent de préserver la santé sur le long terme.

L'ergonomie, un investissement qui profite à tous

- Moins de fatigue
- Moins de douleurs
- Moins d'absence
- Plus de confort
- Plus d'efficacité

L'ergonomie en entreprise, ça fonctionne comment ?

Des entreprises du secteur du second oeuvre ont déjà été accompagnées. Leurs collaborateurs témoignent d'une réelle différence au quotidien.



Moins de douleurs, plus d'énergie au quotidien

« La ceinture dorsale permet à nos collaborateurs d'économiser de l'énergie, d'être encore en forme le soir et de réduire leurs douleurs chroniques. Notre dalleur, par exemple, a retrouvé des nuits complètes, une meilleure humeur et une meilleure qualité de travail. »

Christophe Mabillard,
Maison Bornet SA

Un effort mieux réparti sur tout le corps

« Cet exosquelette m'a permis de porter la fenêtre sans difficulté. Je peux tenir des heures, c'est complètement différent ! »

Nuno Santiago,
Alfa fenêtres Sàrl





Un vrai confort

« Depuis que j'utilise les genouillères, je n'ai presque plus de douleurs lorsque je travaille à genoux dans mon travail quotidien. »

Daniel Amacker,
Malergeschäft Briggeler

Des expériences vécues sur le terrain

Scannez pour découvrir concrètement des témoignages de travailleurs d'entreprises valaisannes qui ont sauté le pas.

/BOOMERANG

Et si vous passiez à l'action ?

Santé au travail, ergonomie, gestion des absences : L'assurance maladie perte de gain du Bureau des Métiers (AMCAB) vous accompagne et vous met en relation avec ses partenaires de confiance, selon vos besoins.

Pour faire le point sur la santé dans votre entreprise

Un accompagnement pour analyser votre situation et identifier des pistes d'amélioration, notamment en matière de gestion des absences.

→ Visite en entreprise offerte*

Pour préparer l'été 2027

Anticipez les fortes chaleurs et contribuez à préserver la santé de vos collaborateurs au travail.
bmvs.ch/canicule

→ 20 % de rabais sur les t-shirts réfrigérants et cache-nuque*

Pour améliorer concrètement l'ergonomie au travail

Analyse des situations de travail et accompagnement dans la mise en place de solutions adaptées : équipements, aides ergonomiques et amélioration des pratiques.

→ 20 % de l'accompagnement pris en charge*

Vous souhaitez profiter de ces prestations ?

Contactez-nous via le formulaire sur notre site.

bmvs.ch/ergo

*offres réservées aux entreprises affiliées à l'AMCAB

Bureau des Métiers

AMCAB Assurance Maladie Collective de l'Artisanat du Bâtiment

Rue de la Dixence 20
1950 Sion

+41 27 327 52 19
bmvs.ch/amcab
amcab@bmvs.ch

Partenaire

groupe mutuel